

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N° 23 - 15

Date de convocation : 17/03/2023

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît DIGEON, Maire et Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : Monsieur Benoît DIGEON – Madame Françoise CHESNOY – Madame Dominique BABIN – Madame Eline LEROY – Monsieur Bruno NOTTIN – Monsieur Florian BRUCY – Monsieur Francis CHAMBON – Madame Gisèle DISDIER – Madame Annie GUET.

A donné procuration : Madame BOURRY Caroline à Monsieur Benoît DIGEON.

Absente excusée : Madame Sandrine PERRIN.

Madame Sophie CRAVAGEOT, Directrice, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COS POUR LE PERSONNEL DU CCAS :

Le Conseil d'Administration décide d'accorder pour l'année 2023, une subvention de 3 000 €, au Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Montargis, pour le personnel du CCAS.

Cette somme est inscrite au budget prévisionnel 2023 – Compte 6574, mais sans la mention de l'organisme bénéficiaire.

Cette délibération est demandée par la Trésorerie Municipale de Montargis.

Il convient, au Conseil d'Administration, d'approuver le versement de cette subvention.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

Vote :

- Pour : 10

- Contre : 0

- Abstention : 0

Benoît DIGEON
Maire et Président du Conseil d'Administration

